

— Si vous sur son ordre lurent la loi martiale qui était mise en vigueur, les régiments étant devant l'ennemi. — La marquise ajouta quelques mots pour annoncer qu'il la ferait exécuter dans toute sa rigueur.

Un des articles de cette loi punissait de la peine de mort :

« Le carré étant rompu, les troupes dispersées se rendirent au point qui leur avait été assigné pour leur campement. »

À l'heure même où Auvergne et Piémont faisaient leur entrée au camp de Cassel, un beau soleil d'automne inondait de sa lumière le jardin d'un petit hôtel de la rue Plumet. Le doux rayon caressait de ses lueurs limpides un groupe de deux femmes qui avaient établi leur cabinet de travail au milieu d'un épais massif d'acacias.

C'était la marquise de Castries et sa fille unique Gabrielle.

La marquise était penchée sur sa broderie, pendant que Mlle de Castries jouait de la harpe et toutes deux, brillantes de grâces naissantes de sa seizième année, faisaient la lecture à haute voix. Mais la jeune personne, à chaque instant, lâissait une phrase inachevée, pour jeter un tendre regard sur la marquise, dont la beauté régulière et douce était assombrie par une teinte de tristesse. Bientôt sur un mot qui la rappelait à son livre, elle reprenait la lecture, à laquelle sa voix d'un timbre argenté prêtait un charme indéfinissable. Tout à coup, elle releva la tête avec un mouvement plein de grâce.

— Henri ! dit-elle en jetant le livre. Elle lisait pourtant l'*Histoire de Charles XII*, un chef-d'œuvre de littérature. Hélas ! le héros eut tort de se mourir. Un beau jeune homme de vingt-trois à vingt-quatre ans, portant l'uniforme de capitaine au régiment d'Auvergne, venait d'entrer dans le jardin.

— Henri ! s'écria son tour Mme de Castries, quelle surprise !

— Ma chère tante, ma bien aimée cousine ! dit le jeune homme en baissant respectueusement la main des deux femmes.

— Par quel hasard ! auqu'y a-t-il donc ?

— Pas d'inquiétude ! reprit le jeune homme, le comte de Rochambeau, notre colonel, avait une lettre à faire tenir à M. le maréchal de Bellisle ; il m'a fait la faveur de m'en charger ; je suis arrivé ce matin et je repars.

— Comment ! pas même un jour à nous donner ?

— Hélas ! non ! Le ministre nous retire enfin de l'inaction ; nous allons à Cassel rejoindre l'armée du maréchal de Broglie ; et jugez de ma joie ; nous serons sous les ordres du marquis de Castries.

— Bon ! reprit la marquise ; deux sujets de crainte au lieu d'un !

— Des craintes ! La saison est trop avancée. Notre présence au camp, affaire de forme ; et dans peu, nous prendrons nos quartiers d'hiver.

— Dieu vous entende et nous accorde quelques jours de repos.

— Avant peu, je serai près de mon oncle.

— N'avez-vous pas quelques messages à lui en voyer ?

— Nous avons fait partir un courrier ces jours derniers. Cependant Gabrielle écrira quelques mots à son père.

— La marquise regarda sa fille et lut dans ses yeux une expression de désignation triste dont elle devina la cause.

— Au fait, dit-elle en se ravissant, je me souviens que je dois parler à ton père d'une affaire que tu ne saurais lui expliquer.

— Je vais écrire ; tu tiendras compagnie à ton cousin.

— Elle baisa sa fille au front, tendit la main à Henri et s'éloigna.

Henri de Courmel était le propre neveu de la marquise de Castries ; son père, colonel au régiment d'Aunis, avait été tué à la bataille de Conrillon ; avait voulu cacher sa mort à sa jeune veuve, alors enceinte de Henri ; l'indiscrétion d'un valet lui avait tout appris. Depuis ce temps, la jeune femme n'avait fait que languir, et sa constitution affaiblie n'avait pu résister aux douleurs de l'enfantement.

Elle mourut en donnant le jour à un fils, qu'elle légua à sa sœur cadette mariée au marquis de Castries. M. et Mme de Castries étaient dignes de recueillir ce bel héritage ; ils eurent